

skeyes est le nom commercial de Belgocontrol, entreprise publique autonome ayant son siège social Square de Meeus, 35 à 1000 Bruxelles, inscrite au registre des personnes morales sous le numéro d'entreprise 0206.048.091

VERIFICATION DE SECURITE

Dans le cadre de la fonction pour laquelle vous posez votre candidature, nous attirons votre attention sur le fait que les candidats à l'exercice d'une fonction chez skeyes doivent être soumis au préalable à une vérification de sécurité, effectuée par l'Autorité nationale de Sécurité.

Cette décision prévoit que les candidats à l'exercice d'une fonction chez skeyes doivent être soumis au préalable à une vérification de sécurité, effectuée par l'Autorité nationale de Sécurité. La description d'une telle vérification de sécurité est le sujet de l'article 22 sexies de la loi du 11 décembre 1998 relative à la classification et aux habilitations, attestations et avis de sécurité.

Vous devez marquer votre accord sur l'exécution de cette vérification de sécurité et par conséquent, au terme de la procédure de sélection, les lauréats seront invités à marquer leur accord par écrit. Vous pouvez ne pas marquer votre accord sur l'exécution d'une vérification de sécurité. Néanmoins, la procédure de recrutement sera dans ce cas arrêtée.

Conformément à la réglementation en vigueur, seuls les lauréats qui auront obtenu un avis de sécurité positif *et* une décision favorable de la Direction générale Transport aérien seront autorisés à exercer une fonction chez skeyes.

Nous faisons également remarquer qu'il peut être introduit un recours contre un éventuel avis de sécurité négatif, par recommandé dans un délai de huit jours après réception de cet avis, auprès de l'Organe de recours en matière d'habilitations, d'attestations et d'avis de sécurité, sis Rue de Louvain 48 boîte 5 à 1000 Bruxelles.